

VERCHÈRES

581, route Marie-Victorin,
Verchères (Québec), J0L 2R0
450 583-3307

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

En vertu du règlement No. 584-2023 de la Municipalité de Verchères portant sur les dérogations mineures, adopté en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avis est donné de la présente demande de dérogation.

DM 06-2025

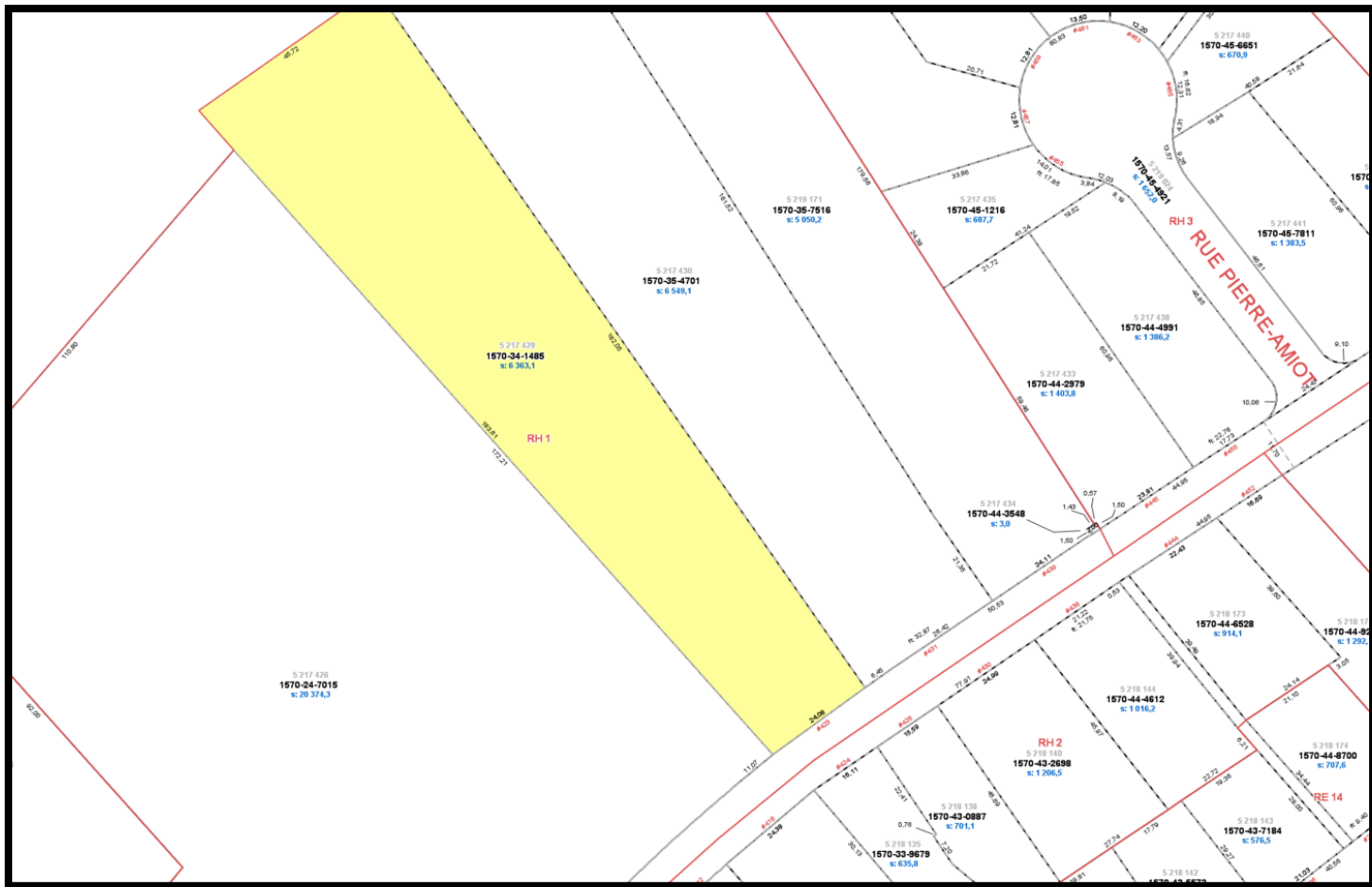
À l'immeuble sis au 423 route Marie-Victorin formé du lot 5 217 429, une demande de dérogation est déposée à l'effet de permettre l'implantation d'une thermopompe dans la partie de la cour latérale correspondant à la moitié avant du mur latéral du bâtiment principal au lieu de la moitié arrière du mur latéral du bâtiment principal.

Le Conseil municipal écoutera et entendra tout intéressé relativement à la demande ou transmettre par écrit ses commentaires au greffier au 581 route Marie-Victorin, Verchères d'ici le 4 août 2025.

Donné à Verchères, ce 16 juillet 2025

VERCHÈRES

Maxime Salois
Greffier-trésorier adjoint



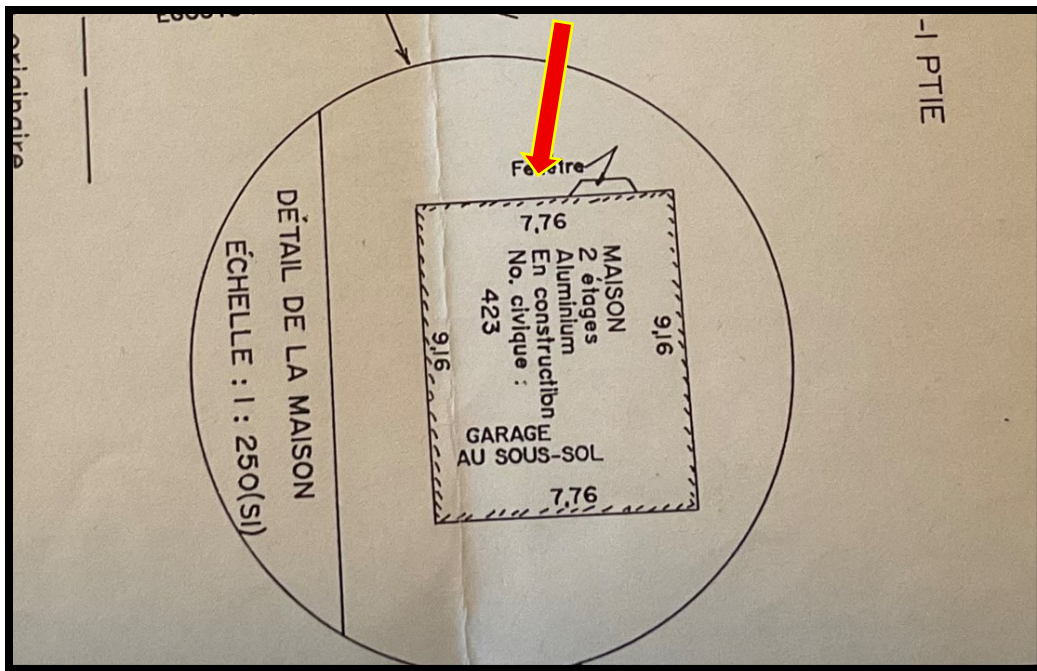
PHOTOS



Mur latéral gauche visé par l'implantation



Vue de la façade (2022)



Extrait du plan de localisation

PROPOSITION

